



# Syndicat National **FO** des Finances Publiques

## Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex  
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : [fo.dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.dgfip.finances.gouv.fr)  
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

### **COMPTE RENDU F.O. Finances 76**

**CDAS DU 11 octobre 2018**

Une liminaire élaborée en intersyndicale a été lue.

Le président n'a pas souhaité faire de commentaire sur les points nationaux et il fera remonter notre liminaire en centrale.

Il a pris note de notre réclamation de recentraliser les groupes de travail sur les deux thèmes suivants : l'arbre de Noël et les sorties.

#### **1 - Approbation du procès-verbal du 19 juin 2018**

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

#### **2 – Fusion des 2 ESI de Rouen et fermeture de la cantine Les Mouettes**

##### **Synthèse sur la restauration**

La fusion des deux services de l'ESI Rouen Les mouettes et l'ESI Rouen quai Jean Moulin s'intègre dans un contexte national. Le choix a été fait de garder le site de Rouen les Mouettes.

Le problème de la restauration a été évoqué puisque les agents de Rouen les Mouettes disposaient d'un restaurant sur place qui fonctionnait à la commande de repas que l'on réchauffait. Les agents de Rouen Quai Jean Moulin disposaient d'un restaurant collectif avec réalisation des repas sur place.

Après plusieurs groupes de travail et une étude pour maintenir le restaurant de Mont Saint Aignan, la Direction considère que les coûts sont trop importants pour transformer le restaurant permettant de revenir à une production sur place.

A ce jour, le système des barquettes commandées 15 jours à l'avance est toujours en cours.

Mais, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, les collègues auront la possibilité de prendre leur déjeuner au restaurant de l'APAVE, situé à côté des locaux de l'ESI. La convention devrait être signée début

novembre et l'information concernant les tarifs sera alors donnée aux collègues concernés.  
Dommage que cela n'ait pas été anticipé d'autant plus qu'un GT s'était tenu en juin sur le sujet.

Les agents itinérants auront le droit de conserver leur carte Agria. Le restaurant de l'APAVE qui jusqu'alors fermait 3 semaines l'été, s'engage à rester ouvert. Pour les vacances de Noël, l'ouverture du restaurant reste à statuer et dépendra surtout du nombre de rationnaires.

## 2 – Les activités 2018

L'an dernier, une expérimentation avait été lancée avec l'instauration de quotients familiaux permettant à tous d'accéder aux prestations et sorties du CDAS. Suite à celle-ci, un bilan a été réalisé et a conduit à une actualisation des barèmes.

### - *Nouveau quotient familial* :

1ère tranche <725 €

2ème tranche de 726 à 1 200 €

3ème tranche de 1 201 à 2 000 €

4ème tranche > 2 001 €

**Les délégués F.O. Finances 76 ont voté POUR.**

### - *Minis-colos*

13 enfants participeront cette année à cette activité. Pour rappel, le marché des minis colos a été fait pour un an. Un bilan sera réalisé pour statuer sur la pérennité de cette activité.

### - *Pièce de théâtre « Pourvu qu'il soit heureux »*

En date du 11 octobre 2018, seules 30 personnes se sont inscrites, à défaut d'inscription supplémentaire la sortie sera annulée.

Ndlr : Suite au rappel, la déléguée nous a informé que la sortie était complète.

### - *Consultations psychologiques*

Un abondement budgétaire de 1 500 € a du être voté vu le nombre croissant de consultations.

**Les délégués F.O. Finances 76 ont voté POUR.**

## 2 – Les activités 2019

### - Arbre de Noël 2019

- rester dans le même déroulement de spectacle : à savoir location des deux salles (Rouen et le Havre) et le choix de notre spectacle,

- passer le montant de la carte cadeau à 20 euros au lieu de 25 euros,

- carte cadeau pour toutes les tranches d'âge et abandon des jouets.

**Les délégués F.O. Finances 76 ont voté POUR.**

### - Sorties envisagées en 2019

Salon du chocolat,  
Japan Expo,  
Visite d'une chèvrerie,  
Traversée en bateau Le Havre-Deauville,  
Cité des sciences,  
Ateliers de ressourceries.

**Un questionnaire va vous parvenir pour vous soumettre ces propositions de sortie afin de vous permettre de les classer par ordre de préférence.**

#### 4 – Questions diverses

Suite à la fermeture de la crèche départementale prévue au 1<sup>er</sup> septembre 2019, une demande de berceaux supplémentaires va être effectuée au Secrétariat Général. Si vous êtes concernés par cette fermeture, veuillez contacter les services sociaux pour les aviser.



**Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :**

[ici](#)

*« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)*